

ita

BÜLTEN BULLETIN

INFO-TÜRK AJANSI
INFO-TÜRK AGENCY
AGENTSCHAP INFO-TÜRK
AGENCE INFO TURK
INFO-TÜRK AGENTUR

COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION
SQUARE CH.M.WISER, 13/2 - 1040 BRUXELLES
TEL: (32-2) 230 34 72 - DEPOSIT LEGAL 2198
COMPTE DE BANQUE: BBL 310-0148714-02

PERIODIQUE MENSUEL
5ème année - février 1981
Français 52
Abonnement annuel
Benelux 350 FB
Etranger 400 FB

Reproduction de nos articles autorisée
avec la mention de la référence Info-Türk

UN DEFI INTERNATIONAL A LA JUNTE MILITAIRE DE TURQUIE

BRUXELLES (ITA) - "La Soirée de solidarité avec TIP et DISK", organisée par l'Union pour la Démocratie en Turquie, s'est réalisée avec une participation internationale le 14 février 1981 à l'Ancienne Belgique à Bruxelles et a lancé un défi international à la junte militaire fasciste de Turquie.

La Présidente du Parti Ouvrier de Turquie (TIP) Behice Boran que la junte militaire a sommée de rentrer en Turquie, était aussi présente en tant qu'invitée d'honneur et s'est adressée aux participants.

Boran, après avoir donné plusieurs exemples sur la tyrannie et la répression en Turquie, a dit: "Le tableau que présente la Turquie au premier coup d'oeil est funeste. Mais, le peuple est inépuisable! La classe ouvrière est inépuisable. Les combattants du socialisme scientifique qui ont voué vie à la libération nationale et sociale de la classe ouvrière et de toutes les masses populaires sont aussi inépuisables. Eux, en ce moment même, ils poursuivent la lutte contre l'impérialisme, le fascisme, le chauvinisme et les monopoles; en se dressant contre les dangers et les difficultés, en franchissant tous les obstacles. La solidarité que nos camarades et amis de Belgique et des autres pays est très précieuse pour nous. Cette solidarité déculpera nos forces."



Le directeur du Bureau Juridique de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK). Yücel Top, s'est aussi adressé aux présents lors de cette soirée organisée à l'occasion du 20ème anniversaire de la fondation du TIP et du 14ème anniversaire de la fondation du DISK; tout 2 interdits d'activités par la junte militaire.

Le président du CNAFD, Pierre Galand a exprimé la solidarité des forces démocratiques belges avec les forces démocratiques de Turquie.

Nezih Yalcin, représentant de l'Organisation des Travailleurs et des Etudiants Kurdes en Belgique, TEKOSER, a expliqué la lutte du Peuple Kurde et la nécessité de l'union de la lutte des deux peuples de Turquie.

Le Secrétaire Général du TIP, Nihat Sargin; le Secrétaire général de la Confédération Mondiale du Travail, Jan Kulakowski; le Secrétaire National du Parti Communiste de Belgique, Suda Nudelhole; le député socialiste et représentant de la Belgique au Conseil de l'Europe, Claude Déjardin; le sénateur du PCB, Théo Dejace; le secrétaire du Comité belge pour la défense des Droits de l'Homme en Turquie, George Dutry; le représentant du MRAX, Mme Jospa et plusieurs autres représentants des organisations de Turquie ou de Belgique étaient présents ce soir-là.

Le président du PCB, Louis Van Geyt; la CMT et plusieurs organisations ont envoyé des messages de solidarité.

Des groupes Turcs, Kurdes et Italiens ont animé la soirée de leurs spectacles.

La vedette du film "le Troupeau", la chanteuse Melike Demirag et le compositeur Sanar Yurdatapan, tout deux menacés comme Boran, de perdre leur nationalité s'ils ne se rendent pas aux autorités militaires en Turquie, ont clos la soirée de solidarité internationale par un spectacle de défi à la junte.

Boran est condamnée à 8 ans et neuf mois de prison

Mme Bohice Boran, 71 ans, présidente du Parti Ouvrier de Turquie a été condamnée, le 16 février 1981, à 8 ans et 9 mois de prison et deux ans et onze mois de résidence surveillée par le tribunal militaire de l'état de siège d'Ankara, pour avoir fait l'apologie du communisme à la télévision, profitant du temps d'antenne accordé aux partis politiques lors de la campagne pour les élections législatives du 14 octobre 1979. Le tribunal militaire l'a condamnée aussi à la privation de ses droits à perpétuité.

Mme Boran ayant été jugée par défaut, un mandat d'amener a été délivré par le même tribunal.

La présidente du TIP, qui se trouve actuellement en Belgique et a participé à une soirée de solidarité le 14 février à Bruxelles, avait été sommée par la junte militaire de se rendre aux autorités avant le 25 février sous peine d'être déchue de sa nationalité.

Le président du PCB, Louis Van Geyt, qui avait reçu Mme Boran le 26 janvier dernier, a déposé une question à la Chambre pour prier le ministre des Affaires étrangères d'indiquer ce qu'il a fait on compte faire pour assurer la protection et la défense de Mme Boran.

Le Ministre des Affaires Etrangères Nothomb a donné la réponse suivante:

"Le cas de Madame Boran m'est connu, bien qu'il soit de la compétence du Ministre de la Justice. Lorsque l'intéressée réside en Belgique avec un permis de séjour valable, la même protection personnelle lui est accordée qu'aux ressortissants belges. Ceci en application des dispositions constitutionnelles en la matière.

"Au cas où elle ne désirerait pas donner suite à l'ordre du Gouvernement militaire Turc actuel de rentrer en Turquie, tout en risquant de perdre sa nationalité turque, elle pourrait demander éventuellement l'asile territorial en Belgique."

D'autre part, la junte militaire poursuit la menace de priver de la nationalité turque tous les démocrates de Turquie qui se trouvent actuellement à l'étranger. Jusqu'à la fin du mois de février, plus de 200 personnes, dont 34 dirigeants syndicaux, ont été sommées par la junte militaire de se rendre aux autorités dans un mois sous peine d'être déchues de leur nationalité.

DEUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE SYNDICAT
PROTESTENT CONTRE LA TERREUR DE LA JUNTE MILITAIRE TURQUE

BRUXELLES (ITA) - Les protestations des milieux syndicaux internationaux contre les emprisonnements des dirigeants de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK), se poursuivent. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) et la Confédération Mondiale du Travail (CMT) avait décidé d'envoyer chacun une mission en Turquie pour étudier la situation sur place et pour s'entretenir avec les dirigeants du DISK emprisonnés. Mais le gouvernement Turc a fait savoir que ces missions pouvaient se rendre en Turquie, seulement ne pourraient en aucun cas s'entretenir avec les syndicalistes détenus.

A la suite de cette déclaration, le Secrétaire Général de la CES, Mathias Hinterschoid, a organisé le 5 février 1981, une conférence de presse à Bruxelles et a déclaré:

"En juin '80 le comité exécutif de la CES avait accueilli favorablement le rapprochement de la Turquie à l'Europe de l'Ouest et avait, par conséquent, exprimé son grand intérêt à compter, dans les plus proches délais, les organisations syndicales les plus importantes de ce pays parmi ses organisations affiliées.

"Dans le but de chercher ensemble avec DISK et TURK-IS (les organisations syndicales turques qui ont introduit une demande d'affiliation) les moyens efficaces pour renforcer la démocratie et le respect des libertés fondamentales et d'étudier les possibilités d'agir contre la dégradation socio-politique de plus en plus évidente, la CES avait avancé l'idée début septembre 1980 d'envoyer une délégation de haut niveau en Turquie.

"Mi-septembre, la CES avait condamné vigoureusement le coup d'état, la suppression des libertés fondamentales et des droits essentiels des travailleurs Turcs, et elle avait exigé que le Conseil de l'Europe et le conseil des Communautés Européennes prennent toutes mesures nécessaires afin d'amener le pouvoir en Turquie à rétablir la démocratie et la liberté, Ces interventions sont restées sans effets et la CES a, depuis lors, reçu de plus en plus d'informations sur des arrestations abusives, des traitements inhumains et des tortures.

"Pour s'informer davantage sur la situation et pour faire connaître son jugement et sa position aux tenants du pouvoir, et afin de leur faire comprendre que les syndicats européens n'accepteraient pas de collaboration économique, sociale ou politique avec un régime dictatorial et autoritaire. La CES a renouvelé sa décision d'envoyer une délégation en Turquie.

"La lettre envoyée par la CES au gouvernement Turc expliquant le sens et la tâche de la délégation syndicale, n'a même pas été jugée digne d'un accusé de réception, et encore moins d'une réponse écrite et formelle. C'est seulement après des appels pressants que la CES a reçu une réponse téléphonique expliquant, entre autres, que par force de loi, la délégation ne pourrait pas rencontrer les membres du DISK en prison.

"Ce refus de contact avec les syndicalistes emprisonnés du DISK est pour la CES en aveu que les informations qu'elle avait sur le traitement inhumain des prisonniers et sur leurs faibles moyens de défense, correspondent à la réalité. (Voir: BULLETIN du janvier 1981).

"Confrontée avec cette situation, la CES a décidé d'annuler sa mission. L'annulation de la mission ne doit cependant pas être interprétée comme un abandon de nos camarades Turcs ou comme une résignation face aux faits. Pour la CES, le régime de dictature militaire doit être condamné et combattu par tous les moyens. Le Comité exécutif des 12/13 février cherchera d'autres voies et moyens pour aider nos camarades et pour exercer toutes les pressions possibles en faveur d'un rétablissement immédiat et complet de la démocratie et des libertés en Turquie."

Le Comité exécutif de la CES, au cours de sa réunion du 12/13 février, a examiné la situation en Turquie, et a décidé de conseiller au Conseil de l'Europe l'expulsion de la Turquie, et aux CE, la suspension des relations avec la Turquie, ceci, en raison des attitudes anti-démocratiques du pouvoir de la junte en Turquie. /.

Par ailleurs, le Secrétaire général de la Confédération Mondiale du Travail, Jan Kulakowski, lors de sa conférence de presse du 11 février 1981 à Bruxelles, a fait les déclarations suivantes:

"La CMT se préoccupe de la défense réelle des droits des travailleurs et des populations de par le monde. La CMT croit également que la démocratie ne peut subsister et progresser qu'à travers des pratiques démocratiques, notamment l'existence de la liberté syndicale, sous quelque régime politique que ce soit. C'est la raison pour laquelle nous avons écrit au Premier Ministre de Turquie, afin de l'informer concernant notre décision d'envoyer une délégation en Turquie, laquelle s'informerait sur la situation réelle et s'entretiendrait avec des membres de notre organisation amie, le DISK, même si ces derniers se trouvent en prison.

"En réponse à notre lettre adressée au Premier Ministre et à notre télex du 21 janvier, le Premier Conseiller de l'Ambassade de Turquie en Belgique, M. Orhan Kulin, nous a informé par téléphone que son gouvernement l'avait autorisé à déclarer que rien ne s'opposait à ce qu'une délégation de la CMT se rende en Turquie. Non satisfaits de cette réponse, nous avons écrit pour la seconde fois au Premier Ministre de Turquie, et avons insisté sur la possibilité de rendre visite aux membres du DISK qui se trouvent en prison. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas encore reçu de réponse à cette lettre; en conséquence, nous avons annulé notre visite en Turquie.

"Les dirigeants militaires affirment que leur action vise à 'mettre fin à l'anarchie et à la terreur' et à 'sauver la démocratie'. Il est vrai qu'avant le coup d'Etat du 12 septembre, la terreur politique était fort répandue en Turquie. Le DISK et ses organisations affiliées n'étaient cependant impliqués dans aucune de ces actions de terrorisme. Au contraire, dirigeants syndicaux et travailleurs ont également servi de cible à la terreur. Le DISK et ses organisations syndicales affiliées n'étaient pas opposés à la démocratie. Au contraire, ils figuraient parmi les défenseurs les plus acharnés de la démocratie.

"Après avoir payé un lourd tribut au terrorisme et à la répression, sous la menace judiciaire d'une interdiction depuis 1980, pour exercice du droit de grève, la Confédération DISK paie ainsi sa détermination à défendre les travailleurs, les droits démocratiques et la confiance que lui témoignait de plus en plus le monde du travail.

"C'est ainsi que nous pouvons conclure que nous avons assisté à un complot soigneusement préparé pour déstabiliser l'Etat en Turquie, afin de justifier et d'établir une politique encore plus répressive et plus dictatoriale.

"C'est la raison pour laquelle le Parti fasciste du Mouvement National (MHP) et ses terroristes adhérentes ont été lâchés. Des groupes d'aventuriers individualistes et terroristes (se donnant l'étiquette de 'gauchistes') ont riposté dans le même sens. L'effet adverse de ce terrorisme comploté a touché les masses. Ensuite vint le coup d'Etat.

"Il est vrai qu'aujourd'hui, le terrorisme ne se manifeste pas comme auparavant en Turquie. La démocratie non plus.

- " - La Constitution de la Turquie et les droits humains sont suspendus;
- " - le parlement est aboli;
- " - les activités de tous les partis politiques sont suspendues;
- " - la confédération syndicale authentique et représentative (DISK) ainsi que ses organisations affiliées ont été fermées;
- " - le droit à la grève et à la convention collective a été entièrement suspendu;
- " - la torture et la répression sont très répandues;
- " - la presse et autres moyens de communication sont censurés;
- " - des dirigeants syndicaux, militants et travailleurs sont en état d'arrestation.

"Maintenant, les organisations financières internationales et les multinationales sont libres d'agir comme elles l'entendent. Les salaires peuvent être bloqués suivant les exigences du FMI. Le chômage peut accroître dans la mesure où les investissements diminuent. L'inflation peut également accroître, suite aux coûts de production élevés dus à la dévaluation de la livre turque.

FAILLITE DE LA NOUVELLE POLITIQUE ECONOMIQUE

ANKARA (ITA) - Un an après leur mise en application, les révélations faites par les autorités turques sur certains aspects des mesures du 24 janvier tels le financement public, le contrôle de l'inflation ou le développement des exportations, sont considérées comme trop "optimistes" par les organisations financières internationales qui, de fait, sont les véritables architectes du programme.

En réalité, il apparaît de façon indubitable que la soit-disante politique de "stabilisation des prix à un niveau plus élevé", alors que l'inflation à trois chiffres est confirmée, a exercé un rôle néfaste sur le budget et sur son programme d'application qui furent établis en fonction d'une inflation n'excédant pas les 33%. Le résultat fut que le déficit budgétaire initialement prévue de 66 milliards de Lires se trouve maintenant proche des 200 milliards et que l'expansion de la masse monétaire a laissé loin derrière les besoins liquides de l'économie.

La masse monétaire, accrue de 57% en 1980 à prix courants, a de fait rétrogradé de 23%; cette déflation n'aura été que de 4% en '79. Cette diminution nette de la masse monétaire constatée dans le cas de l'inflation à trois chiffres appelle un nouvel échec de l'ensemble des mesures de redressement qui furent appliquées jusqu'à présent. Parallèlement à ceci et pour la même période les crédits bancaires ont diminués de 30%, tandis que l'épargne diminuait à son tour de 27%.

Malgré un relèvement des taux d'intérêts, le volume des dépôts à terme a révélé une diminution réelle de 12.5% comparé à l'année précédente et ce malgré l'inflation, tandis que 1979 a présenté un accroissement de 1.1%. Cette tendance appelle d'urgence un renversement de la philosophie du programme actuel de stabilisation. Parce que, la baisse des revenus par tête en 1980 avait empêché un accroissement du volume de l'épargne et le relèvement des taux d'intérêts n'avait reflété que le choix de celui qui voudrait obtenir plus malgré une baisse du volume de l'épargne.

En ce qui concerne les exportations, le dernier mois de 1980, avec un total de 526 millions de dollars a permis d'atteindre le chiffre de 2,9 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année 80. Hormis pour les derniers mois le niveau des exportations a cependant baissé quantitativement. Comparées aux cours mondiaux les quantités exportées en '79 auraient dû rapporter un minimum de 3,5 milliards de dollars en 80.

Le départ du gouverneur de la Banque Centrale

Suite à une rencontre avec le Premier Ministre Uluşu le 9 janvier 1981, le gouverneur de la Banque Centrale de Turquie, İsmail Hakkı Aydınoglu a démissionné de son poste. La démission d'Aydınoglu intervient suite à une interview exclusive accordée au quotidien Yeni Asır en début de mois, interview dans laquelle il fit un réquisitoire peu courtois à l'égard de la politique économique actuelle.

Dans la première partie de son interview, Aydınoglu dit que l'économie turque pourrait rapidement prendre un nouveau processus de développement pour autant que: "La stratégie de développement issues des mesures du 24 janvier soit abandonnée et remplacée par une nouvelle stratégie.

Il note que l'un des résultats de la politique économique présente fut le déficit budgétaire de 200 milliards de mores, l'accroissement du prix des entreprises économiques de l'Etat qui n'ont pas apporté le résultat escompté et que les mesures incomplètes ont entraîné un effet de choc sur les prix. Cependant, ajouta Aydınoglu, les mesures du 24 janvier ne pourront être appliquées entièrement "étant donné que, par essence, ces mesures contredisent tout concept d'intégrité."

Pour ce qui est de la soit-disante "politique réaliste sur les taux de change", Aydınoglu affirme que pour un pays sous-développé, exportateur de

de matières premières, une telle politique représente un élément de plus d'une structure économique inadéquate. "De plus, ajoute-t-il, le fait de savoir si une politique réaliste des taux de change permet de promouvoir les exportations est sujet à débats. En Turquie, les dévaluations, plutôt que d'accroître les revenus ont augmenté le déficit de la balance courante par l'augmentation des dépenses sur le marché des devises."

Dans la seconde partie de son interview, Aydinoglu dit que les investissements en termes constants, ont chutés par rapport au résultat précédent. "La détérioration de la paix sociale dans le pays n'est rien d'autre que l'indicateur d'un combat croissant pour la sauvegarde du pouvoir d'achat. On ne peut parler de paix sociale dans un pays où le capital et le travail coexistent. Au lieu de cela il y a soit une lutte pour les revenus soit une lutte pour le travail... Mais lorsque la lutte sociale, en temps de crise, commence à dépasser les limites du pouvoir, toute rêve de paix sociale est brisée."

DEJA TROIS INSTITUTIONS BANCAIRES ETRANGERES ETABLIES EN TURQUIE

ANKARA (ITA) - Suite à l'autorisation accordée par le gouvernement permettant aux institutions bancaires étrangères d'ouvrir des filiales en Turquie, la troisième requête en ce sens demandée par la "Banque de Crédit et de Commerce International Ltd.", dont le siège est situé à Luxembourg, fut approuvée par le Conseil des Ministres. Ainsi donc, cet organisme financier pourra établir trois succursales pour procéder à toutes opérations bancaires d'usage et pour recueillir l'épargne. Les branches seront établies à Istanbul, à Izmir et soit à Izmir soit à Mersin. Ces divisions de la banque pourront faire des transactions en devises et auront chacune un capital en Lires turques équivalent à US \$ 2 millions. Eventuellement, le capital pourra être porté à US \$ 50 millions.

Un autre développement relatif aux opérations des banques étrangères en Turquie est la mise en application, début décembre, du décret autorisant l'"American Express" à ouvrir des filiales dans le pays. La banque jouira de tous les privilèges généralement accordés aux banques étrangères et son capital initial en Lires turques sera égal à 1 million de dollars.

Reste la "City Bank" qui complète la liste des banques autorisées à établir des filiales en Turquie.

L'INVESTISSEMENT ETRANGER MULTIPLIE PAR QUATRE EN 1980

ANKARA (ITA) - Le capital étranger a investi quatre fois plus, en 1980, en Turquie soit un montant de 7,1 milliards de Livres turques. En 1979, ces investissements s'élevaient à 2,5 milliards de Livres turques contre 9,6 milliards de Livres turques un an plus tard.

Une étude portant sur les 20 dernières années montre que 1980 fut une année sans précédent. Dans les années 1960-70, l'investissement étranger se chiffrait à US \$ 88,2 millions portant ainsi le montant cumulé à US \$ 105,5 millions. Dans les années 1970-79 on enregistra un nouvel afflux de capitaux de US \$ 122,6 millions et l'investissement cumulé se chiffrà à US \$ 228,1 millions. Enfin, en 1980 il y eut pour US \$ 97 millions d'investissements correspondant à 30% du montant cumulé.

Au cours de 1980, le nombre de sociétés à participation étrangère est passée de 91 à 100. Dans le domaine industriel ce nombre est passé de 77 à 84, tandis que le secteur des services a vu ce nombre passé de 14 à 16, résultat des autorisations d'investissements accordées à la City Bank et à l'American Express.

Durant 1980 il fut procédé à l'augmentation de capital dans onze entreprises du secteur industriel. Corrélativement à cette augmentation de capital, la part de l'investissement étranger dans le secteur industriel par rapport à l'ensemble des investissements effectués en Turquie est passé de 79.4% à 87.3%. L'investissement étranger se portant principalement sur le secteur industriel, la part de celui-ci dans le secteur des services, comparé à l'ensemble des investisse-

ments faits, se trouve ramenée à 12.9% contre 20.6% en 1979. Si l'on tient compte de l'ensemble des secteurs, la part du capital investi par les étrangers s'est accrue de façon sensible en 1980. Tandis que la part de ces investissements est passée de 29.7% à la fin de 1979 pour atteindre les 34% fin 1980, les investissements locaux ont diminué: 66% en 1980 contre 70.3% en 1979.

Par pays, la République Fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis viennent en tête des investisseurs étrangers. Ainsi, la RFA se trouve représentée par 26 sociétés pour un investissement total de 3,2 milliards de Lires soit 47,3% du total des investissements, tandis que les Etats-Unis représentés par 16 sociétés totalisent 1.1 milliards de Lires soit 42.3% des investissements. Exprimé en nombre de sociétés, viennent ensuite, la France (7), la Suisse (7), l'Angleterre (5), les Pays-Bas (6), l'Italie (4) et la Danemark (4).

LE BUDGET DE L'ANNEE FISCALE 1981 REPASSE LES 1.500 MILLIARDS DE LIRES

ANKARA (ITA) - Le Ministre des finances Kaya Erdem, au cours d'une conférence de presse, après que le projet de budget fut soumis au Conseil National de Sécurité, présenta le budget comme un tout visant à reconstituer une classe moyenne qui a perdu son identité suite à l'inflation qui frappe le pays. A cet effet, les lois portant sur les salaires des fonctionnaires et les pensions légales seront modifiées en vue d'accroître les montants de 50% et de 30% respectivement. Le ministre ajouta qu'un accord était parvenu en vue de faire rejaillir ces augmentations sur les travailleurs pensionnés et les autres catégories sociales.

Selon ce projet de budget, une grande part des investissements concerne les projets d'énergie. En deuxième position se trouve les produits semi-finis et la réanimation des potentiels délaissés. Fondé sur l'hypothèse que les entreprises d'Etat accuseront un déficit total de 60 milliards de liras durant la période fiscale de 1981, le projet budgétaire interdit néanmoins aux entreprises économiques de l'Etat l'accès aux réserves de la Banque Centrale en vue de couvrir le-dit déficit.

Toujours selon Erdem les impôts sur le revenu assureront 1.355 milliards de Lires des 1.500 milliards nécessaires au budget.

Mettant l'accent sur le fait que le projet de loi budgétaire fut élaboré sur base d'un taux de croissance de 3% tant au niveau mondial que national, en tenant compte des conditions économiques, Erdem dit à propos du rapport Budget/Produit National Brut (PNB): "Les politiques budgétaires sont intrinsèquement liées à l'évolution économique nationale (croissance ou récession). Dès lors, un des facteurs de l'efficacité budgétaire sur l'économie nationale est représenté par sa part dans le PNB."

Sur un budget de 1.581 milliards de Lires, 405,8 milliards sont affectés aux dépenses de personnel, 305 milliards pour les dépenses courantes, 323 milliards pour les investissements, tandis que, 547 milliards seront affectés aux dépenses de transfert. Erdem ajouta que 268 milliards de Lires étaient destinées au département de la défense, auxquels devraient éventuellement s'ajouter les 3% tels que prévus par les pays membres de l'OTAN. Il révéla que pour 1980 le budget initial pour la défense était de 113 milliards pour être finalement de 180 milliards de Lires.

PREMIER CONGRES D'EUROPE DE L'UNION POUR LA DEMOCRATIE EN TURQUIE

BRUXELLES (ITA) - Le premier congrès d'Europe de l'Union pour la démocratie en Turquie (DIB), organisée actuellement dans 7 pays d'Europe ainsi qu'en Australie par des socialistes de Turquie et luttant pour l'installation d'une réelle démocratie en Turquie, s'est effectué le 14 février à Bruxelles.

Le Congrès a ratifié les nouveaux statuts de l'Union pour la Démocratie en Turquie et a voté quatre résolutions et a choisi Bruxelles comme siège central.